Image not found or type unknown

réalisations en freelance - propriété intellectuelle -

Par **ELODIE ROGER**, le **27/02/2009** à **17:33**

Décoratrice d'intérieur indépendante, je travaille en freelance pour diverses sociétés. J'ai réalisé des chantiers pour l'une d'entre elles qui , une fois mon travail fini fait appel à un photographe pour réaliser les photos. Ce dernier appose le logo de la société pour laquelle je travaille au bas de chaque photo.
Je souhaite diffuser ces photos sur mon site mais sans le logo de cette société. Suis-je en droit de le faire? Le gérant veut m 'interdire de prendre ces photos si je n'y laisse pas son logo, peut-il m'empêcher de prendre ces photos? Il estime que cela est ça propriété mais c'est également mon travail et ma créativité.
J'ai signé un contrat de collaboration avec lui mais aucun article ne mentionne l'interdiction de prendre les photos!

Merci de vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés